



**QMÉ**  
Québec Mines+Énergie

# GUIDE DU PRÉSIDENT DE SÉANCE



**19 au 22  
NOVEMBRE  
2018**

Centre des congrès  
de Québec

## DATES IMPORTANTES

### Présidents de séance

Date	Tâches	Responsables
Mai	Remise des titres et des résumés de séance, voir p. 3	Marie-Eve Lagacé Marie-Eve.Lagacé@mern.gouv.qc.ca Téléphone : 418 627-6269, poste 5284
9 novembre	Remise du diaporama (Power Point) au besoin	Yan Carette Yan.Carette@mern.gouv.qc.ca Téléphone : 418 627-6269, poste 5113
20, 21 et 22 novembre	<b>8 h</b> - Rencontre d'information salle 301-AB	

### NE PAS OUBLIER

Vous devez informer vos conférenciers de ne pas s'inscrire. Nous le ferons, quand vous nous donnerez leur coordonnées. Il est important de noter que l'inscription comprend une passe conférences et exposition pour le premier auteur.

Aussi, un montant de 1000 \$ est alloué pour couvrir les frais de dépenses d'un conférencier émérite. Pour plus de détails au sujet de ces derniers, merci de contacter Andrea Amortegui (418 627-6269, poste 5012).

## COMITÉ DE PROGRAMMATION

Le rôle du comité de programmation consiste à définir les thèmes des séances de conférences et à désigner les présidents de ces séances.

Ce comité propose les titres et les thématiques propres aux séances de conférences et aux séances plénières qui constitueront le cœur de la programmation du congrès. Les membres du comité de programmation soumettent deux présidents pour chacune des séances et font les démarches nécessaires auprès de ces derniers afin de confirmer leur participation. Ils relaient ensuite l'information aux présidents et répondent à leurs questions tout au long du processus. Chaque membre du comité de programmation peut jouer le rôle de président dans l'une des séances de conférences ou de séances plénières.

Composition du comité de programmation de Québec Mines + Énergie 2018 :

- Andrea Amortegui (MERN)
- Mona Baker (MERN)
- Marie-Eve Lagacé (MERN)
- Julie Levesque (MERN)
- Jean-Yves Labbé (MERN)
- James Moorhead (MERN)
- Patrice Roy (MERN)
- Robert Thériault (MERN)

## PRÉSIDENTS DE SÉANCE

Les présidents de séance coordonnent les opérations liées à la préparation et à la présentation des conférences. Leurs principales tâches consistent à :

- déterminer le titre final de la séance de conférences ou de la séance plénière en tenant compte de la proposition du comité de programmation;
- produire un résumé (3-4 phrases concises) du contenu de la séance;
- sélectionner les conférenciers potentiels, en tenant compte des propositions du comité de programmation, et les inviter à présenter leur conférence. À cet effet, ils sont responsables du contenu de leur séance;
- inviter les conférenciers à une rencontre d'information durant laquelle le déroulement de la séance de conférences sera expliqué;
- animer la séance, tout en assurant le respect de l'horaire.

**Il est possible pour un président de séance, s'il le désire, de présenter une conférence.**

### Exemple de résumé pour une séance de conférences

Séance 3

Géoscience, exploration et découverte de ressources minérales : un trio indissociable

**Présidents : Patrice Roy (MERN) et Réal Daigneault (UQAC)**

Cette séance portera sur l'importance des travaux de recherche géoscientifiques réalisés par les gouvernements, les universités et les groupes de recherche pour la découverte de nouveaux gisements minéraux, dans un contexte où les coûts des activités menant à ces découvertes augmentent. L'apport des nouveaux modèles conceptuels d'exploration et des modèles précompétitifs élaborés par les groupes de recherche universitaires pour la performance de l'industrie minière sera illustré par des exemples concrets et actuels.

# SÉANCES DE CONFÉRENCES

## Salles de conférence

À partir du lundi 19 novembre 2018 à 13 h, les conférenciers auront la possibilité de visualiser leur propre diaporama dans les salles de conférence 301-AB, 302-AB, 303-AB et 304-AB.

De plus, une personne-ressource sera sur les lieux du congrès afin d'assurer une assistance technique en cas de problème.

## Rencontre d'information

Les conférenciers, les présidents des séances et les techniciens du son et de la projection sont conviés à une séance d'information le jour de la séance, soit le **20, le 21 ou le 22 novembre 2018, à 8 h à la salle 301-AB**. À cette occasion, les consignes concernant le déroulement des séances de conférences seront présentées et du café sera servi. Toutefois, si vous êtes dans l'impossibilité de vous présenter à 8 h, vous pourrez rencontrer un technicien à 13 h 30 à votre salle de séance.

## Spécifications techniques

Un système de projection multimédia utilisant la visionneuse Microsoft<sup>MD</sup> PowerPoint (dernière version) sera mis à la disposition des conférenciers. La résolution de la projection est de 1920 par 1080 pixels (HDMI) et le format de l'écran est de 16:9. Il n'y aura qu'un seul écran de projection par salle.

## Déroulement des séances

- Les conférences sont données à partir d'une tribune située à l'avant de la salle.
- Un moniteur installé devant la tribune permettra au conférencier de voir son diaporama sans avoir à se tourner vers le grand écran.
- Sauf exception, le conférencier disposera de 25 minutes pour faire sa conférence, ce qui inclut, s'il y a lieu, la période des questions (5 minutes). Afin de faciliter les déplacements entre les trois salles de conférences, un horaire strict sera respecté.
- Un président de séance et un technicien seront sur place durant toute la durée des conférences pour veiller au respect de l'horaire et assurer un appui technique.

## Interprétation simultanée

Toutes les conférences feront l'objet d'une traduction simultanée en anglais ou en français, selon le cas. Les résumés des conférences et les diaporamas seront remis aux traducteurs quelques jours avant les présentations pour que ces derniers se familiarisent avec les sujets et certains termes techniques.

## AVANTAGES ET RESPONSABILITÉS

Chaque conférencier bénéficie d'un laissez-passer conférences et exposition gratuit. Ce laissez-passer inclut deux dîners, soit celui du mardi 20 novembre et celui du mercredi 21 novembre, offerts dans la salle d'exposition. Pour obtenir son laissez-passer, il doit se présenter à l'un des guichets situés à l'accueil de Québec Mines + Énergie 2018. Le conférencier doit toutefois payer les autres activités auxquelles il souhaite participer.

**Un conférencier qui se désiste doit communiquer, dans les plus brefs délais, avec ses présidents de séance.**